

OFFRE D'EMPLOI

MECANICIEN PL/VL (H/F)

Date de publication : 01/03/2021

Lieu de travail : Ville la Grand

Filière : Technique

Date de fin de diffusion : 31/03/2021

Prise de poste à pourvoir au plus vite

Type de contrat : Poste vacant

Statut : Titulaire / Contractuel

Catégorie statutaire : Catégorie C / Adj. Technique

Rémunération : Entre 1 400 € et 1500 € net

Sous l'autorité du chef du service Parc Auto vous assurez les entretiens, suivi et réparations des véhicules d'Annemasse Agglo, Annemasse et Gaillard (VL, VUL, PL, engins d'espaces verts, bennes OM...) ou autres entités liées et vous intervenez sur les différents organes des véhicules : mécanique, électrique, hydraulique, pneumatique...

Vos missions :

Pour tous types de véhicules : VL, VUL, PL, engins, bennes OM :

- Organisation de la réception des véhicules ;
- Entretien courant du moteur et des organes mécaniques : vidanges de véhicules, ... ;
- Réparations d'ordres mécanique, électrique, hydraulique, pneumatique ... ;
- Etablissement des fiches d'interventions et transmission au magasinier ;
- Dépannage sur le terrain des véhicules ;
- Sécurisation, utilisation et entretien des outillages de contrôle des véhicules ;
- Affutage d'outils, fabrication d'outils/pièces ;

Nous recherchons :

- CAP mécanique PL ou au minimum VL
- Permis PL souhaité
- Connaissances techniques en Mécanique PL et VL et engins souhaitée
- Capacité à travailler en équipe
- Elaboration d'une démarche de diagnostic
- Recherche des causes d'un défaut et des techniques de remise en état
- Déterminer la périodicité d'entretien des véhicules
- Lecture d'un schéma : mécanique, hydraulique, électrique
- Effectuer les divers réglages
- Faire fonctionner les équipements d'atelier
- Soudage au mig

Organisation de travail :

Travail sur 4.5 jours - 36 h 30 sur 4.5 j : 22.5 CA et 7.5 RTT

Astreinte hebdomadaire d'intervention du service, hors des heures d'ouverture, du lundi 8 h 00 au lundi suivant même heure : astreinte réalisée par roulement et individuellement.

Remplacements ponctuels en cas de besoin extrême au service de collecte des Ordures Ménagères soit comme ripeur, soit comme chauffeur en cas de possession du permis PL.

Les petits plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :

Prime annuelle, Complément indemnitaire annuel, Tickets restaurants, remboursement trajet domicile-travail (abonnement train, bus et tram uniquement), Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents (sous condition de 6 mois d'ancienneté), comité d'entreprise : le CNAS (Comité National d'Action Sociale, sous conditions d'ancienneté).

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "[S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo](#)".

Merci d'adresser votre candidature
(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation) à Monsieur le
Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail à :

recrutement@annemasse-agglo.fr

<https://www.annemasse-agglo.fr/>